



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2015/1054

Attribution d'une subvention de 7 000 euros à l'Association Entente cycliste de Lyon 6e pour l'organisation du challenge national junior - Manche piste le 9 mai 2015 et pour la finale Fenioux France Trophy sur piste le 12 septembre 2015 au Vélodrome Georges Prévéral au Parc de la Tête d'Or dans le 6e arrondissement.

Direction des Evènements et Animation

Rapporteur : M. CUCHERAT Yann

SEANCE DU 27 AVRIL 2015

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 29 AVRIL 2015

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 20 AVRIL 2015

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA
SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 30 AVRIL 2015

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme BRUGNERA, M. SECHERESSE, Mme AIT MATEN, M. BRUMM, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GIORDANO, Mme CONDEMINE, M. CLAISSE, Mme DOGNIN-SAUZE, M. DURAND, Mme REYNAUD, M. LE FAOU, Mme RIVOIRE, Mme RABATEL, M. CUCHERAT, Mme BESSON, M. GRABER, Mme FRIH, M. DAVID, Mme NACHURY, M. FENECH, Mme LEVY, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme ROLLAND-VANNINI, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme PICOT, M. BRAILLARD, Mme BERRA, M. BERAT, M. TOURAIN, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, M. LEVY, Mme HOBERT, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. ROYER, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, M. BERNARD, M. BOUDOT, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme CHEVALLIER (pouvoir à Mme BAUME)

ABSENTS NON EXCUSES :

2015/1054 - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION DE 7 000 EUROS A L'ASSOCIATION ENTENTE CYCLISTE DE LYON 6E POUR L'ORGANISATION DU CHALLENGE NATIONAL JUNIOR - MANCHE PISTE LE 9 MAI 2015 ET POUR LA FINALE FENIOUX FRANCE TROPHY SUR PISTE LE 12 SEPTEMBRE 2015 AU VELODROME GEORGES PREVERAL AU PARC DE LA TETE D'OR DANS LE 6E ARRONDISSEMENT. (DIRECTION DES EVÈNEMENTS ET ANIMATION)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 avril 2015 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

L'Association Entente cycliste de Lyon 6^e organise deux compétitions sur piste au Vélodrome Georges Prévéral du Parc de la Tête d'Or.

La 22^e édition du « Challenge national junior - Manche piste » anciennement appelé « Trophée international Gaby Coche » aura lieu le 9 mai 2015 et la « Finale du Fénioux France Trophy » se déroulera le 12 septembre 2015. Ces deux manifestations sont gratuites et rassemblent environ 350 compétiteurs de toutes catégories et plus de 2 700 spectateurs.

Le « Challenge national manche piste » est destiné aux meilleurs cadets et juniors hommes et dames (16-19 ans). Cette épreuve est une des rares courses sur piste organisées en France. Elle permet d'évaluer le niveau de la sélection régionale et de détecter ainsi ceux qui prétendent à l'élite. Des équipes de sélections européennes seront invitées à cette occasion (Suisse, Italie, Espagne).

Le « Fénioux France Trophy » accueillera les équipes de France au grand complet (juniors, élites et dames). Cette compétition est inscrite au calendrier international UCI (Union Cycliste Internationale). De plus, des nations étrangères dans la catégorie élite (hommes et femmes) seront invitées.

L'Association a pour objectif le soutien à l'activité du cyclisme sur piste et l'organisation de compétitions sur le Vélodrome Georges Prévéral au Parc de la Tête d'Or.

Elle organise, par ailleurs, d'autres épreuves : la compétition d'ouverture de la saison piste ouverte à tous le 21 mars dernier et les prochaines seront le Championnat Rhône-Alpes hommes juniors, espoirs, élites et dames minimales et cadettes (1^{er} et 2 mai), le Grand prix féminin (13 juin), la journée des records et le Pignon-fixe en collaboration avec l'Amicale Cycliste Lyon Vaise (14 juin).

Les objectifs de l'Association Entente cycliste de Lyon 6^e sont de :

- faire de ce rendez-vous un événement incontournable du vélo sur piste sur Lyon ;
- plébisciter la pratique du vélo en club auprès des adultes et des plus jeunes ;
- valoriser les jeunes espoirs du cyclisme français et leur permettre de se préparer pour les championnats du Rhône et de France ;
- permettre aux sélectionneurs nationaux de faire leur choix pour les compétitions nationales et internationales.

L'organisation de ces deux compétitions permet ainsi d'assurer la promotion du cyclisme sur piste à Lyon et de mettre en valeur le Vélodrome du Parc de la Tête d'Or auprès du public et des sportifs lyonnais.

Le budget prévisionnel du « Challenge national manche piste » s'élève à 10 210 euros et celui de la « Finale du Fenioux France Trophy » à 14 520 euros. Le budget prévisionnel de ces deux manifestations s'élève donc à 24 730 euros.

En 2014, l'Association Entente cycliste de Lyon 6^e a perçu une subvention de 8 000 euros de la Ville de Lyon.

En raison de l'intérêt que présente la manifestation au plan sportif, je propose d'allouer une subvention de 7 000 euros à l'Association Entente Cycliste de Lyon 6^e.

Vu l'avis du Conseil du 6^e arrondissement ;

Où l'avis de la commission Sports, Jeunesse, Vie associative ;

DELIBERE

1. Une subvention de 7 000 euros est allouée à l'Association Entente Cycliste de Lyon 6^e pour la préparation du « Challenge national manche piste » le 9 mai 2015 et pour la « Finale du Fenioux France Trophy » sur piste le 12 septembre 2015.

2. La dépense correspondante sera prélevée sur les crédits inscrits au budget 2015, programme EVENSPORT, opération EVENSPOR, ligne de crédit n° 44 036, imputation 415-6574.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Y. CUCHERAT